



**BUDGET  
PARTICIPATIF**

**N°2  
ANNECY**

# CATALOGUE DES PROJETS



[jeparticipe.annecy.fr](http://jeparticipe.annecy.fr)

**ANNECY**  
ma ville et bien plus ++



# ÉDITO

En permettant aux habitants de proposer et voter pour des projets qui façonnent leur cadre de vie, le Budget participatif vous donne, pour cette deuxième édition, une occasion unique de vous exprimer et de décider pour votre ville et votre quartier !

Que ce soit pour aménager l'espace public ou promouvoir des initiatives sociales ou culturelles sur le territoire, chaque projet reflète les besoins et envies des habitants. Vous avez ainsi le pouvoir d'agir concrètement, en choisissant d'allouer une partie du budget de la Ville aux réalisations qui vous semblent prioritaires.

**Véritable outil de démocratie locale, le Budget participatif vous appartient** et vous permet de vous approprier collectivement la transformation de la ville. Avec la possibilité de voter dès l'âge de 11 ans, Annecy donne à toutes les générations les moyens de s'impliquer dans les décisions de la Ville et favorise les échanges et les collaborations entre les citoyennes et citoyens d'Annecy. Et puis, c'est aussi l'occasion de mieux comprendre les métiers des agents de la collectivité, en co-construisant avec eux, la ville de demain !

Pour la seconde édition du Budget participatif de la Ville d'Annecy, nous nous engageons à vos côtés, pour accompagner et réaliser les projets que vous aurez choisis en votant du 9 mars au 9 avril 2024. Mobilisons-nous pour que chaque projet reflète la diversité et la richesse de notre territoire.

François Astorg,  
Maire de la Ville d'Annecy

Marie BERTRAND  
Maire-adjointe en charge du renouveau  
démocratique et de la participation citoyenne

# LE BUDGET PARTICIPATIF EN QUELQUES MOTS

C'est un dispositif de participation citoyenne qui, grâce à une enveloppe d'un million d'euros, permet aux Annéciennes et aux Annéciens de s'impliquer dans la vie de la ville en proposant des projets.



## Dépot de vos idées

→ mai 2023

277 propositions ont été reçues !



## Vote pour vos projets préférés

→ du 9 mars au 9 avril 2024

Place au vote !



## Présélection des idées par les conseils de quartier et analyse de faisabilité par la Ville

→ septembre 2023 à janvier 2024

Parmi les idées déposées, 44 sont soumises au vote, suite à une analyse de leur faisabilité et une démarche de pré-sélection des Conseils de quartier.



## Annnonce des projets lauréats en conseil municipal

→ 29 avril 2024



## Réalisation des projets lauréats par les services de la Ville

→ De mai 2024 à fin 2026

# AUJOURD'HUI CHOISISSEZ VOS PROJETS FAVORIS !

**Du 9 mars au 9 avril 2024, vous décidez en votant pour vos projets favoris, ceux qui vous semblent les plus intéressants ou les plus prioritaires.**

44 projets proposés par les Annéciennes et les Annéciens sont soumis au vote.

## QUI PEUT VOTER ?

Toute personne de plus de 11 ans, habitant à Annecy.

## QUAND ?

**Du 9 mars au 9 avril 2024.**

**Samedi 9 mars de 10h à 18h au Forum Bonlieu, venez découvrir les projets et choisir vos favoris !**

## OÙ VOTER ?

- > En ligne sur [jeparticipe.annecy.fr](http://jeparticipe.annecy.fr)
- > Dans les mairies déléguées, les médiathèques municipales, les restaurants seniors Ritz et Cozna, Info Jeunes à Bonlieu, certaines MJC centres sociaux...
- > Lors des permanences mobiles (marchés, places, écoles ...).

## COMMENT ?

Deux catégories distinctes de projets : Ville / Quartier.

### > Catégorie Ville :

Je vote pour 3 projets maximum, en les classant par ordre de préférence\*.

### > Catégorie Quartier :

Je vote pour 3 projets maximum (pour les quartiers de mon choix), en les classant par ordre de préférence\*.

\*Le 1er choix attribue 3 points / le 2ème : 2 points / le 3ème : 1 point

## ET ENSUITE ?

### > Résultats catégorie Ville :

entre 1 et 3 projets lauréats (selon le budget disponible).  
Budget total maximum dédié : 360 000 €

### > Résultats catégorie Quartier :

1 projet lauréat par quartier (pour chacun des 16 quartiers).  
Budget maximum par quartier : 40 000 €


Toutes les informations

[jeparticipe.annecy.fr](http://jeparticipe.annecy.fr)



# LISTE DES PROJETS

## LISTE DES PROJETS VILLE - p. 8 à p. 19

N° DE PROJET	INTITULÉ	n° page
1	Planter des arbres grâce au parrainage	p. 8
2	Créer une plage Handi 	p. 9
3	Végétalisation de la rue Président Favre	p. 10
4	Un parc d'apprentissage du vélo pour les enfants	p. 11
5	STOP au jet de mégots	p. 12
6	Planter des arbres sur l'avenue du Parc des Sports	p. 13
7	Renforcer la signalétique des toilettes publiques	p. 14
8	Aménager une aire de jeux inclusive pour tous	p. 15
9	Végétaliser l'avenue des Romains	p. 16
10	Diversifier la végétation et ombrager le Pâquier	p. 17
11	Créer une signalétique autour de la biodiversité	p. 18
12	Des pianos en libre accès	p. 19

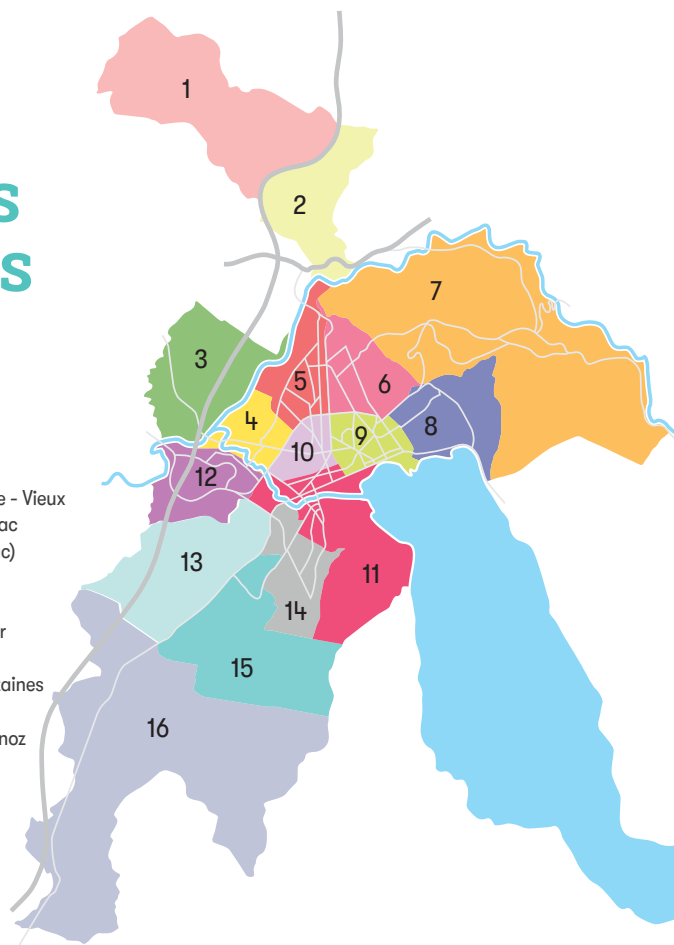
## LISTE DES PROJETS QUARTIERS - p. 20 à 50

13	Une aire de jeux pour ados / familles (Proméry)	p. 20
14	Un parcours santé nature en cœur de Ville (Proméry)	p. 21
15	Baliser une boucle de randonnée aux glaciers de Pringy	p. 22
16	Une fresque murale décorative et pédagogique sur les murs des écoles de Pringy	p. 23
17	Valoriser l'accès au vallon du Fier	p. 24
18	Végétaliser la place Jean-Jaurès à Meythet	p. 25
19	"ROOT'S SECOURS" : réaménager la place Chorus pour renforcer le lien social	p. 26
20	Regrouper et réaménager les deux squares rue de la Scierie	p. 27
21	Végétaliser et aménager le boulevard Bellevue	p. 28
22	Valoriser l'accès au vallon du Fier (depuis Annecy)	p. 29
23	Sortir l'abbaye de son ombre	p. 30
24	Une Fête de l'été au centre commercial des Teppes	p. 31
25	Baliser des itinéraires de promenade	p. 32
26	Installer une aire de fitness / workout dans le parc du Lachat	p. 33
27	Un parking à vélo rue des Pommaries	p. 34
28	Les mouettes ralentissent : pour une sécurisation de la rue	p. 35
29	Réhabiliter le square du 8 mai 1945	p. 36
30	Rénover le parc de jeux de la volière de l'Impérial	p. 37

<b>31</b>	Réaménager la place du monument « aux espagnols morts pour la liberté »	p. 38
<b>32</b>	Réaménager et sécuriser le square des Hirondelles	p. 39
<b>33</b>	Embellir artistiquement l'avenue de Loverchy	p. 40
<b>34</b>	Végétaliser la place de la Mandallaz	p. 41
<b>35</b>	Revaloriser le parc Renoir	p. 42
<b>36</b>	Rénover le skatepark de Cran-Gevrier	p. 43
<b>37</b>	Améliorer la place du marché à Seynod	p. 44
<b>38</b>	Revaloriser artistiquement le tunnel piéton de Sous Alery	p. 45
<b>39</b>	Valoriser un îlot de fraîcheur existant, rue de la Croisée	p. 46
<b>40</b>	Végétaliser le parking avenue Zanaroli	p. 47
<b>41</b>	Créer un espace de loisirs dans le parc de Malaz	p. 48
<b>42</b>	Créer un caniparc à Seynod	p. 49
<b>43</b>	Aménager une aire de jeux pour les 0 - 3 ans à Vieugy	p. 50
<b>44</b>	Un lieu de vie et de rencontre à Vieugy	p. 51

## CARTE DES QUARTIERS

- Quartier n°1 Proméry-Ferrières
- Quartier n°2 Pringy - Centre
- Quartier n°3 Meythet
- Quartier n°4 Fier & Thiou
- Quartier n°5 Romains - Fier
- Quartier n°6 Le Manoïr
- Quartier n°7 Les Hauts d'Anney - le - Vieux
- Quartier n°8 Anney - le - Vieux / Lac
- Quartier n°9 Parmelan (Côteau - Lac)
- Quartier n°10 Romains - Boutae
- Quartier n°11 Thiou - Semnoz
- Quartier n°12 Les Collines de Gevrier
- Quartier n°13 Cœur de Seynod
- Quartier n°14 Jardins des Trois Fontaines
- Quartier n°15 Malaz - Les Blanches
- Quartier n°16 Les Hameaux du Semnoz



# PROJETS À L'ÉCHELLE DE LA VILLE D'ANNECY

# 1

## PROJET N°1

(à reporter sur le bulletin de vote)



NATURE EN  
VILLE



TOUT ANNECY



BUDGET ESTIMÉ  
40 000 €  
SUR LA BASE DE  
25 ARBRES

## PLANTER DES ARBRES GRÂCE AU PARRAINAGE

> **Description :** ouvrir un programme de parrainage pour promouvoir les plantations d'arbres. Toute personne pourra contribuer par son financement ou son intervention à la plantation d'un arbre, en totalité ou en partie.

> **Modalités de réalisation - avis de la Ville :** les modalités d'encadrement de cette démarche seront approfondies et arbitrées au regard des multiples contraintes techniques, juridiques et financières (capacité de mécénat, sites et type d'implantation).

Plusieurs options restent envisagées :

- soit un parrainage financier, sous réserve d'un cadre technique (plateforme) et juridique possible,
- soit un parrainage symbolique par l'action (le parrain participe à la plantation).

Les sites et nombres de parrainages seront définis selon la capacité d'encadrement des services de la Ville et les contraintes de plantation en milieu urbain (base estimative : 25 parrainages pour l'année de lancement).



# 2

## PROJET N°2

(à reporter sur le bulletin de vote)



SOLIDARITÉ



PLAGE D'ALBIGNY  
PRIVILÉGIÉE

ANNECY-LE-VIEUX,  
COMMUNE DÉLÉGUÉE



BUDGET ESTIMÉ  
25 000 €

## CRÉER UNE PLAGE HANDI

Projet préféré des jeunes dans le cadre d'un sondage symbolique à l'occasion du Festival de la Jeunesse

> **Description :** aménager une plage pour permettre l'accessibilité aux personnes handicapées moteurs (équipements et signalisations adaptés...).

> **Modalités de réalisation - avis de la Ville :**

en cohérence avec les équipements déjà existants, la configuration et les contraintes techniques du site privilégié (secteur Albigny), l'ajout d'aménagements et d'équipements seront envisagés (tels qu'une zone d'accueil, un cheminement et une descente adaptée de la plage à l'eau...) en veillant à intégrer l'ensemble de la chaîne de déplacement (de la place de stationnement PMR à la plage).

Les types d'aménagement seront définis plus précisément selon des études techniques et démarches complémentaires. Ils seront soumis à l'avis de la Commission communale d'accessibilité.

L'accompagnement humain (type handiplagiste), complémentaire à cette démarche ne pourra pas être supporté via le Budget participatif. Néanmoins, la réflexion sur les besoins / usages et leur encadrement pourra être approfondie, en lien avec les acteurs associatifs et partenaires compétents.



# PROJETS À L'ÉCHELLE DE LA VILLE D'ANNECY

## 3

### PROJET N°3

(à reporter sur le bulletin de vote)



### AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE PUBLIC



### RUE PRÉSIDENT FAVRE

ANNECY,  
COMMUNE DÉLÉGUÉE



BUDGET ESTIMÉ  
200 000 €

## VÉGÉTALISATION DE LA RUE PRÉSIDENT FAVRE

> **Description** : assurer la requalification définitive de la rue Président Favre (aménagement et végétalisation d'une partie de l'axe).

> **Modalités de réalisation - avis de la Ville** :

le type d'intervention technique envisagé prévoira :

- création d'une rue piétonne sur le tronçon rue Président Favre (compris entre rue Tochon et rue de la Paix dans la continuité des aménagements existants),
- pérennisation du mobilier d'assise en bois déjà installé,
- complément de végétation (plantation d'arbres) suite aux aménagements transitoires effectués,
- réalisation de bandes enherbées et fleuries à la place du revêtement bitumeux.

# 4

## PROJET N°4

(à reporter sur le bulletin de vote)



MOBILITÉ



TOUT ANNECY  
(SITE À PRÉCISER)



BUDGET ESTIMÉ  
20 000 €

## UN PARC D'APPRENTISSAGE DU VÉLO POUR LES ENFANTS

> **Description :** permettre aux enfants, dans le cadre de leurs parcours scolaires, d'acquérir une pratique du vélo sécuritaire et responsable par l'aménagement d'un espace dédié. Ce site pourrait être orienté vers un usage plus large à tout public, sur la thématique de l'usage du vélo (réparation, sensibilisation...).

> **Modalités de réalisation - avis de la Ville :** aucun site n'a pu être identifié à ce stade pour permettre l'implantation de cet aménagement, le foncier disponible étant très limité.

L'apprentissage du vélo au sein des écoles fait déjà partie d'un dispositif national spécifique : Savoir Rouler. Les apprentissages sont assurés au sein des établissements qui disposent d'équipements et cheminements adaptés à cette pratique.

Sur la base des réserves techniques actuelles, des options d'aménagement et/ou de renfort d'équipements, en lien avec cette démarche pédagogique de la pratique cyclable, resteront à étudier avec les acteurs concernés (si le projet est lauréat).



# PROJETS À L'ÉCHELLE DE LA VILLE D'ANNECY

## 5

### PROJET N°5

(à reporter sur le bulletin de vote)



**PROPRETÉ  
URBAINE**



**TOUT ANNECY**



**BUDGET ESTIMÉ  
35 000 €**

## STOP AU JET DE MÉGOTS

> **Description :** mettre en place une démarche de sensibilisation pour lutter contre la pollution qu'engendre le rejet de mégots de cigarettes sur la voie publique.

> **Modalités de réalisation - avis de la Ville :**  
en complément des actions déjà à l'œuvre (plage sans tabac par exemple), l'action sera orientée vers l'achat de récipients spécifiques à la récupération des mégots de cigarettes et à destination d'un réseau de restaurateurs.

En complément, des « cendriers de vote » (poubelle ludique et pédagogique) seront déployés sur certains sites pertinents du territoire (lycées par exemple). La récupération / revalorisation de ces déchets sera coordonnée via un prestataire.

Une démarche de sensibilisation des différents acteurs et du grand public sera menée.

6

## PROJET N°6

(à reporter sur le bulletin de vote)



NATURE EN  
VILLE



AVENUE DU PARC  
DES SPORTS

ANNECY, COMMUNE  
DÉLÉGUÉE



BUDGET ESTIMÉ  
350 000 €

# PLANTER DES ARBRES SUR L'AVENUE DU PARC DES SPORTS

> **Description :** replanter des arbres et débitumer le trottoir sur l'avenue du Parc des Sports trop minérale.

> **Modalités de réalisation - avis de la Ville :**

la configuration de l'avenue est complexe, avec de nombreuses contraintes urbaines : longueur importante, largeur des trottoirs, fosses de plantation et alignements à reprendre, état de certains arbres actuels, réseaux souterrains, proximité des façades, stationnement... Cette approche globale et lourde nécessitera des études techniques (sols, réseaux...) pour définir le périmètre de l'action.



Sa réalisation pourra s'avérer importante en terme d'aménagement. L'implantation de poches végétales pourra impliquer la suppression de certains stationnement. Une démarche de concertation des riverains sera menée.



# PROJETS À L'ÉCHELLE DE LA VILLE D'ANNECY

7

## PROJET N°7

(à reporter sur le bulletin de vote)



PROPRETÉ  
URBAINE



TOUT ANNECY



BUDGET ESTIMÉ  
15 000 €

## RENFORCER LA SIGNALÉTIQUE DES TOILETTES PUBLIQUES

> **Description :** mettre en place une signalétique indiquant les toilettes publiques (avec distance et durée de marche), afin de garder les espaces publics agréables à vivre pour tous.

> **Modalités de réalisation - avis de la Ville :** en complément d'une cartographie numérique où les informations d'ouverture / emplacements sont déjà disponibles (annecy.fr), la signalétique sera renforcée, en ciblant les positionnements les plus pertinents (sur les 48 sites existants).

Au-delà de certains marquages de cheminement, un affichage sur les infrastructures pourra renvoyer vers les autres sites les plus proches et l'outil numérique (QR code...).

# 8

## PROJET N°8

(à reporter sur le bulletin de vote)



SOLIDARITÉ



PLAGE DE  
L'IMPÉRIAL

ANNECY,  
COMMUNE DÉLÉGUÉE



BUDGET ESTIMÉ  
320 000 €

## AMÉNAGER UNE AIRE DE JEUX INCLUSIVE POUR TOUS

> **Description** : créer une aire de jeux inclusive à laquelle tous les enfants pourront avoir accès et jouer ensemble. Les questions de l'accessibilité, des déplacements, de la signalétique sont à prendre en compte dans une approche globale de tous les handicaps.

Proposer des jeux dynamiques (toboggan, balançoire) et des jeux plus calmes adaptés.

> **Modalités de réalisation – avis de la Ville** :

le secteur de la plage de l'Impérial est ciblé pour aménager une aire de jeux majeure et inclusive, en cohérence avec les objectifs et perspectives de développement d'une offre de loisirs importante sur le secteur. Son implantation et son aménagement devront s'intégrer aux études de programmation et aux opérations déjà prévues sur l'ensemble du périmètre.

Le site d'implantation en proximité du lac nécessitera des procédures spécifiques et des approfondissements techniques :

- consultation de l'Architecte des Bâtiments de France (ABF),
- demande d'autorisation : secteur AVAP (Aire de mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine) et prévention archéologique,
- études des sols, réseaux (inhérentes à tout aménagement).

# PROJETS À L'ÉCHELLE DE LA VILLE D'ANNECY

9

## PROJET N°9

(à reporter sur le bulletin de vote)



NATURE EN  
VILLE



AVENUE DES  
ROMAINS

ANNECY,  
COMMUNE DÉLÉGUÉE



BUDGET ESTIMÉ  
200 000 €

## VÉGÉTALISER L'AVENUE DES ROMAINS

> **Description** : végétaliser l'avenue des Romains, afin d'amener de la verdure dans ce quartier, à proximité de la place des Romains très minérale.

> **Modalités de réalisation - avis de la Ville** : le site de la place des Romains comporte trop de contraintes techniques (site archéologique, réseaux...), d'usage (marché, fête foraine, cirque, stationnement...) et de programmation (site en réflexion dans le cadre de la démarche Annecy 2050). Son réaménagement n'est pas maîtrisable dans le cadre du Budget participatif.

La démarche de végétalisation se concentrera sur l'avenue des Romains, entre l'avenue de Genève et la place des Romains. La désimperméabilisation et la plantation de quelques poches végétales (arbres et plantations basses) envisagées sont conditionnées à l'étude complémentaire des sous-sols, d'éventuelles prescriptions archéologiques et de nombreuses contraintes urbaines (largeur de trottoirs, sortie de véhicules, proximité des façades...).



La création de fosses de plantation peut impliquer la suppression de places de stationnement. L'aménagement envisagé n'intègre pas la réfection de la chaussée.



# 10

## PROJET N°10

(à reporter sur le bulletin de vote)



NATURE EN  
VILLE



PÂQUIER

ANNECY,  
COMMUNE DÉLÉGUÉE



BUDGET ESTIMÉ  
320 000 €

## DIVERSIFIER LA VÉGÉTATION ET OMBRAGER LE PÂQUIER

> **Description :** végétaliser le Pâquier de manière plus dense et diversifiée, pour apporter de l'ombre à cet espace de vie pour les Annéciens. Une végétalisation plus importante de ce site symbolique et fréquenté permettrait d'en améliorer le cadre et les usages ainsi que d'assurer un rôle de continuité écologique.

> **Modalités de réalisation – avis de la Ville :**

l'apport de végétation est envisageable sur le Pâquier. Plusieurs options de plantations restent en réflexion (renfort d'alignement d'arbres côté piste cyclable - Vassé - promenade Jacquet, nouvelles plantations sur l'allée piétonne centrale, nouvelle couverture végétale le long d'Albigny...).

La précision et la priorisation des pistes d'actions restent fortement conditionnées à des études techniques complémentaires et des procédures juridiques particulières liées à la spécificité du site (loi Littoral, zone AVAP - Aire de mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine, vérification des réseaux, archéologie préventive...).

La mise en cohérence avec les usages du site et la stratégie municipale devra également être prise en compte dans les orientations :

- organisation d'événements importants (et leurs contraintes logistiques),
- programmation de renouvellement de platanes et gestion raisonnée du patrimoine paysager,
- réflexion plus globale autour d'une trame verte urbaine sur le secteur, en lien avec les projets d'espaces publics du cœur de ville (haras, secteur rues Favre - Paix, place F. de Menthon ...).

# PROJETS À L'ÉCHELLE DE LA VILLE D'ANNECY

## 11

**PROJET N°11**  
(à reporter sur le  
bulletin de vote)



**NATURE EN  
VILLE**



**TOUT ANNECY**



**BUDGET ESTIMÉ**  
**15 000 €**

## CRÉER UNE SIGNALÉTIQUE AUTOUR DE LA BIODIVERSITÉ

> **Description** : renforcer la signalétique autour de la biodiversité.

- Dans les jardins de l'Europe : pédagogie autour des arbres, de manière ludique et interactive,
- Sur les sites animaliers : pédagogie, en veillant à expliquer la démarche de captivité.

> **Modalités de réalisation - avis de la Ville** :

un renfort de signalétique sur les sites visés pourra être proposé et couplé à une démarche de sensibilisation.

- À la volière et au parc de la Grande Jeanne : pose de panneaux de présentation des espèces et création d'un livret téléchargeable sur le site de la Ville,
- Aux jardins de l'Europe : en complément de l'étiquetage de certains arbres, il sera possible de l'étendre à tous, puis de créer une cartographie interactive. Au delà du référencement des arbres, l'ajout d'une signalétique supplémentaire est exclue pour préserver le site.

En complément des animations déjà proposées, le volet pédagogique pourra être renforcé avec l'organisation de plus de sorties ou le développement d'autres formes de jeux pédagogiques.

Sur le volet numérique, une cartographie interactive disponible sur [annecy.fr](http://annecy.fr) pourra être développée.

Cette approche simple est préconisée par rapport aux contraintes de développement d'une application.

# 12

## PROJET N°12

(à reporter sur le bulletin de vote)



CULTURE



TOUT ANNECY  
SITES À PRÉCISER



BUDGET ESTIMÉ  
20 000 €

## DES PIANOS EN LIBRE ACCÈS

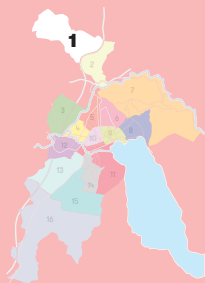
> **Description** : mettre à disposition des pianos en libre accès dans des lieux publics.

> **Modalités de réalisation – avis de la Ville :**

Ce type d'offre existe déjà à la médiathèque de Seynod et à la gare.

D'autres sites pourront être envisagés sur des espaces couverts et gérés, afin de garantir des conditions d'entretien et surveillance des instruments. Une fourchette de 1 à 3 sites supplémentaires est envisagée (sous réserve des modalités et contraintes d'installation). La nécessité de gestion impliquera de cibler des sites municipaux et/ou d'associer si possible d'autres exploitants dans la démarche (ex : centres commerciaux...).

Les lieux d'implantation et le cadre d'utilisation (ex : avec casque ou non) devront aussi se préciser en cohérence avec les usages (affluence, nuisance, opportunité culturelle et d'animation...) et les contraintes techniques des espaces.



# PROJET À L'ÉCHELLE DU QUARTIER N°1

## 13

### PROJET N°13

(à reporter sur le bulletin de vote)



SPORT  
ET LOISIRS



PROMÉRY

PRINGY,  
COMMUNE DÉLÉGUÉE



BUDGET MAXIMAL  
DISPONIBLE  
40 000 €

COÛT RÉEL À  
CONFIRMER

## UNE AIRE DE JEUX POUR ADOS / FAMILLES

> **Description :** créer une aire de jeux (type terrain multisports ou tables de ping-pong...) dans le secteur de Proméry où les jeunes, les familles pourraient se retrouver pour jouer, créer du lien.

> **Modalités de réalisation - avis de la Ville :**  
peu de possibilités de foncier s'offrent dans le secteur de Ferrières (initialement ciblé), pour l'implantation de ce type d'équipement.

Pour permettre un aménagement, les propositions se reportent donc sur le secteur Proméry. Une parcelle de 1500m<sup>2</sup> environ, attenante à un grand bassin de rétention et ouverte sur des vues vers le domaine du Château, a été identifiée pour permettre d'y installer des cages de foot (terrain non normalisé), du mobilier d'assise (bancs, tables de pique-nique) et sportif type table de ping-pong.

# PROMÉRY - FERRIÈRES

## 14

### PROJET N°14

(à reporter sur le bulletin de vote)



SPORT  
ET LOISIRS



ABORDS DU  
GÉNON, VIÉRAN,  
TERRASSES DE  
PROMÉRY

PRINGY,  
COMMUNE DÉLÉGUÉE



BUDGET MAXIMAL  
DISPONIBLE  
40 000 €

COUT RÉEL À  
CONFIRMER

## UN PARCOURS SANTÉ NATURE EN CŒUR DE VILLE

> **Description** : créer des sentiers gymniques de santé, accessibles à tous, pour permettre un usage sportif adapté à chaque âge, et amener de la nature en cœur de Ville.

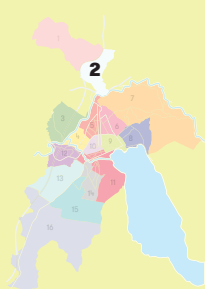
> **Modalités de réalisation – avis de la Ville** :

un parcours composé de deux à trois aires d'agrès sportifs de type parcours de santé pourra être aménagé et constituer l'ensemble d'une boucle sportive passant par des cheminements naturels et confidentiels :

- Un espace aux abords du ruisseau du Genon,
- Un espace à proximité d'un grand bassin de rétention et des espaces publics des terrasses de Proméry,
- Un site aux abords du ruisseau Viéran, accueillant déjà une aire de jeux et un terrain de VTT.



Le projet n'intègre pas la réfection des cheminements entre les différents espaces. Cette boucle intègre des cheminements assez confidentiels, qui seront potentiellement plus fréquentés.



# PROJET À L'ÉCHELLE DU QUARTIER N°2

## 15

### PROJET N°15

(à reporter sur le bulletin de vote)



NATURE EN  
VILLE



GLACIÈRES  
DE PRINGY /  
ARBORETUM DE  
PRÉ PUGIN

PRINGY,  
COMMUNE DÉLÉGUÉE



BUDGET MAXIMAL  
DISPONIBLE  
40 000 €

COUT RÉEL À  
CONFIRMER

## BALISER UNE BOUCLE DE RANDONNÉE AUX GLACIÈRES

> **Description** : baliser un circuit pédestre mettant en valeur le patrimoine historique de Pringy et le site exceptionnel des glacières.

> **Modalités de réalisation - avis de la Ville** : l'objectif de valoriser les glacières de Pringy et le paysage alentour pourrait être couplé à la mise en valeur de la zone humide et l'arboretum de Pré Pugin, situés au même endroit. Ces différents éléments sont constitutifs du patrimoine historique, paysager et naturel, qu'il convient de valoriser à travers un parcours et une signalétique cohérente.

Le balisage de cet itinéraire concernera uniquement les chemins ruraux et routes communales en propriété Ville. Afin de valider le parcours précis et sa signalétique, une étude complémentaire de terrain sera menée. Différents acteurs compétents (Agglomération, Département, propriétaires privés...) devront être sollicités pour s'assurer que le balisage soit cohérent avec d'autres stratégies en cours. Les habitants concernés seront également associés pour valider l'itinéraire retenu.

# PRINGY - CENTRE

## 16

### PROJET N°16

(à reporter sur le bulletin de vote)



CULTURE



ÉCOLES DE  
PRINGY

PRINGY,  
COMMUNE DÉLÉGUÉE



BUDGET MAXIMAL  
DISPONIBLE  
40 000 €

COUT RÉEL À  
CONFIRMER

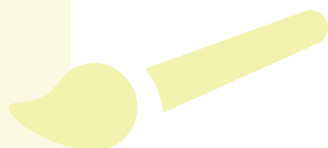
## UNE FRESQUE MURALE DÉCORATIVE ET PÉDAGOGIQUE SUR LES MURS DES ÉCOLES

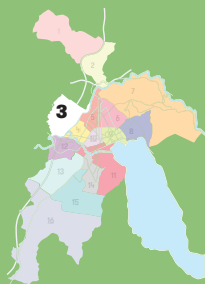
> **Description** : créer une décoration murale, sur les murs face à la crèche sur le thème de la nature, dans une démarche pédagogique et participative, intégrant les enfants et acteurs éducatifs concernés (écoles, périscolaire, parents...).

> **Modalités de réalisation - avis de la Ville** : un travail préalable de diagnostic et préparation du mur sera nécessaire.

Le projet nécessitera l'élaboration d'une réelle planification dans le cadre scolaire et périscolaire, afin qu'il s'inscrive dans un projet pédagogique.

La démarche intégrera, des ateliers participatifs de réalisation et un temps d'inauguration final.





# PROJET À L'ÉCHELLE DU QUARTIER N°3

## 17

### PROJET N°17

(à reporter sur le  
bulletin de vote)



**NATURE  
EN VILLE**



**VALLON DU FIER  
ACCÈS BOIS  
DES ILES, RUE  
BARRADE**

**MEYTHET,  
COMMUNE DÉLÉGUÉE**



**BUDGET MAXIMAL  
DISPONIBLE  
40 000 €**

**COUT RÉEL À  
CONFIRMER**

## VALORISER L'ACCÈS AU VALLON DU FIER

> **Description :** améliorer et valoriser l'accès au vallon du Fier depuis le bois des Îles.

> **Modalités de réalisation - avis de la Ville :**  
des travaux d'amélioration / valorisation modestes des accès (signalisation et petits aménagements) pourront être proposés sur le secteur d'entrée, ciblé au niveau du bois des Îles.

Un aménagement majeur des accès à ce site naturel ne pourra être effectué au regard des démarches techniques, juridiques et financières complexes, inadaptées au format du Budget participatif.



# MEYTHET

18

## PROJET N°18

(à reporter sur le bulletin de vote)



NATURE  
EN VILLE



PLACE  
JEAN-JAURÈS

MEYTHET,  
COMMUNE DÉLÉGUÉE



BUDGET MAXIMAL  
DISPONIBLE  
40 000 €

COUT RÉEL À  
CONFIRMER

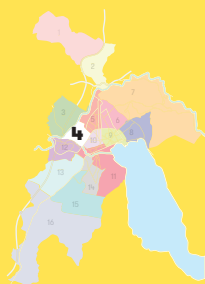
## VÉGÉTALISER LA PLACE JEAN-JAURÈS

> **Description** : végétaliser la place Jean-Jaurès, afin de la rendre plus agréable pour tous les habitants (végétalisation autour des îlots « verts » et zones déjà existantes, création d'assises).

> **Modalités de réalisation - avis de la Ville** : la place étant sur dalle (plantation en pleine terre impossible dans ce cas), le type de plantations possibles sera limité et devra être approfondi via des études complémentaires.

L'intervention visera des aménagements complémentaires par apport de mobiliers d'ombrage, avec assises (intégrant les contraintes du parking souterrain). Ces aménagements devront également intégrer les usages du site (marché, commerces...).





# PROJET À L'ÉCHELLE DU QUARTIER N°4

## 19

### PROJET N°19

(à reporter sur le bulletin de vote)



#### AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE PUBLIC



#### PLACE CHORUS

CRAN-GEVRIER,  
COMMUNE DÉLÉGUÉE



BUDGET MAXIMAL  
DISPONIBLE  
40 000 €

COUT RÉEL À  
CONFIRMER

## “ROOT'S SECOURS” : RÉAMÉNAGER LA PLACE CHORUS POUR RENFORCER LE LIEN SOCIAL

> **Description** : réaménager la place Chorus, pour en améliorer le cadre, l'usage et renforcer le lien social : mise en place d'une boîte à jeux à disposition du public / intégration d'assises et mobiliers urbains en lien avec la fontaine / apport en végétation.

> **Modalités de réalisation - avis de la Ville** : l'intégration d'équipements tels que pergolas, assises, autour d'un recouvrement de la rigole de la fontaine pourra être envisagée, en tenant compte des usages de la place (ex : marché). Des études complémentaires permettront de préciser le type d'intervention possible.

Les plantations en pleine terre ne seront pas possibles, vu la configuration de la place sur dalle. L'apport de touches végétales complémentaires sera évalué selon cette contrainte spécifique.

La mise en place d'équipements de loisirs (type boîte à jeux) devra nécessiter une réflexion plus approfondie quant à ses modalités de gestion, en lien avec les acteurs du quartier et son intégration à l'aménagement global de l'espace.

# FIER-ET-THIOU

20

## PROJET N°20

(à reporter sur le bulletin de vote)



### AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE PUBLIC



### SQUARES INTERSECTION RUE DE LA SCIERIE / RUE DU SQUARE

CRAN-GEVRIER,  
COMMUNE DÉLÉGUÉE



BUDGET MAXIMAL  
DISPONIBLE  
40 000 €

COUT RÉEL À  
CONFIRMER

## REGROUPER ET RÉAMÉNAGER LES DEUX SQUARES RUE DE LA SCIERIE

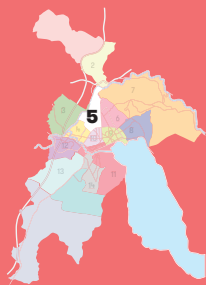
> **Description** : regrouper les deux squares qui se font face et créer des aménagements utiles, ludiques et trans-générationnels, rendant ce lieu convivial pour tout le quartier.

> **Modalités de réalisation - avis de la Ville** : les objectifs de réunion des 2 espaces, complexe techniquement, et l'ajout d'équipements imposeront une priorisation d'intervention au vu du budget disponible.

Deux alternatives seront approfondies (dans une approche pré figurative), selon leurs contraintes techniques respectives et en concertation avec les habitants :

- soit la suppression des revêtements pour permettre le rassemblement réel des deux squares (sans possibilité d'équipements nouveaux),
- soit l'installation d'équipements avec fermeture de la rue par des dispositifs simples (maintien des revêtements), en l'adaptant à des usages divers : circuit vélo, trottinette, jeux au sol...





# PROJET À L'ÉCHELLE DU QUARTIER N°5

## 21

### PROJET N°21

(à reporter sur le bulletin de vote)



**NATURE  
EN VILLE**



**BOULEVARD  
BELLEVUE**

**ANNECY,  
COMMUNE DÉLÉGUÉE**



**BUDGET MAXIMAL  
DISPONIBLE  
40 000 €**

**COÛT RÉEL À  
CONFIRMER**

## VÉGÉTALISER ET AMÉNAGER LE BOULEVARD BELLEVUE

> **Description :** renforcer la végétalisation du boulevard Bellevue.

> **Modalités de réalisation - avis de la Ville :**  
un réaménagement complet de l'axe n'est pas envisageable avec le financement disponible dans le cadre du Budget participatif. La plantation de quelques arbres, avec végétalisation en pieds d'arbres pourra être envisagée.



Cela nécessitera peut-être la suppression de quelques places de stationnement en fonction de l'encombrement du sous-sol. Des études techniques [réseaux...] complémentaires seront nécessaires pour définir le périmètre et le type d'intervention.

# ROMAINS - FIER

22

## PROJET N°22

(à reporter sur le bulletin de vote)



NATURE  
EN VILLE



ENTRÉE SUR LE  
VALLON DU FIER  
35 BOULEVARD  
DU FIER

ANNECY,  
COMMUNE DÉLÉGUÉE



BUDGET MAXIMAL  
DISPONIBLE  
40 000 €

COUT RÉEL À  
CONFIRMER

## VALORISER L'ACCÈS AU VALLON DU FIER

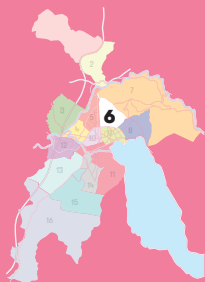
> **Description :** valoriser l'accès au vallon du Fier depuis Annecy, pour mieux faire connaître ce site naturel aux habitants.

> **Modalités de réalisation - avis de la Ville :** compte tenu des réflexions d'aménagement sur le secteur (démarche Annecy 2050), seule une approche de valorisation limitée pourra être entreprise dans le cadre du Budget participatif.

L'intervention se concentrera sur une mise en valeur de l'accès principal (au niveau du 35 boulevard du Fier), intégrant de petits aménagements et un renfort en signalétique. La valorisation des itinéraires de promenade et des points d'intérêt au sein du Vallon, complétera cette approche.

Le Grand Annecy et l'Office national des forêts devront être associés pour assurer une cohérence d'intervention.





# PROJET À L'ÉCHELLE DU QUARTIER N°6

## 23

### PROJET N°23

(à reporter sur le bulletin de vote)



#### AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE PUBLIC



#### ABBAYE CHEMIN DE L'ABBAYE

ANNECY-LE-VIEUX,  
COMMUNE DÉLÉGUÉE



BUDGET MAXIMAL  
DISPONIBLE  
40 000 €

COUT RÉEL À  
CONFIRMER

## SORTIR L'ABBAYE DE SON OMBRE

> **Description** : transformer et valoriser l'espace du rond-point pour une meilleure connexion avec l'abbaye (réaménagement, végétalisation...).

> **Modalités de réalisation - avis de la Ville** :

il ne sera pas possible de couper la circulation pour permettre un lien entre le square (rond-point) et le parvis de l'abbaye. La largeur de chaussée ne permet pas la mise en double sens d'une partie du giratoire.

Les interventions viseront :

- une amélioration de l'aménagement de l'espace central, avec du végétal, pour faciliter son appropriation,
- une amélioration des abords de l'entrée de l'abbaye, pour diminuer le côté routier de l'aménagement.

# LE MANOIR

24

## PROJET N°24

(à reporter sur le bulletin de vote)



CULTURE



PLACE DES  
RHODODENDRONS

ANNECY,  
COMMUNE DÉLÉGUÉE



BUDGET MAXIMAL  
DISPONIBLE  
40 000 €

COUT RÉEL À  
CONFIRMER

## UNE FÊTE DE L'ÉTÉ AU CENTRE COMMERCIAL DES TEPPE

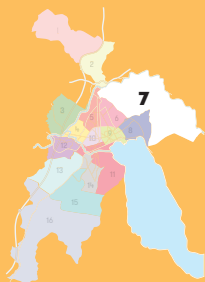
> **Description :** organiser une fête de l'été et de quartier, à proximité du centre commercial des Teppes (jeux, petites attractions, marchands ambulants...).

> **Modalités de réalisation - avis de la Ville :**  
le cadre de mise en œuvre de ce type d'événement de quartier devra être approfondi (programmation, organisation logistique...) en lien avec l'initiateur et les habitants du quartier.



Sa pérennisation éventuelle ne pourra pas être prévue dans le cadre du Budget participatif.





# PROJET À L'ÉCHELLE DU QUARTIER N°7

## 25

### PROJET N°25

(à reporter sur le bulletin de vote)



**NATURE  
EN VILLE**



**HAUTEURS  
D'ANNECY-LE  
-VIEUX**

**BOUCLE DES GLAISINS  
ET BOUCLE DU PIOUS**

**ANNECY-LE-VIEUX,  
COMMUNE DÉLÉGUÉE**



**BUDGET MAXIMAL  
DISPONIBLE  
40 000 €**

**COUT RÉEL À  
CONFIRMER**

## BALISER DES ITINÉRAIRES DE PROMENADE

> **Description** : baliser quelques circuits pédestres afin de permettre à un large public de découvrir le patrimoine naturel, agricole et historique d'Annecy-le-Vieux. Des dispositifs pédagogiques pourraient fournir des informations sur les points remarquables, les caractéristiques du milieu traversé et la conduite à tenir pour le préserver.

> **Modalités de réalisation - avis de la Ville** :

Il est proposé de réaliser deux itinéraires de promenade sur les hauteurs d'Annecy-le-Vieux :

- boucle des Glaisins,
- boucle du Pious.

Le foncier communal est trop rare dans ce secteur pour constituer une boucle. La balisage d'itinéraires concernera les chemins ruraux et routes communales en propriété Ville. Une étude terrain sera réalisée pour ajuster les parcours proposés et valider l'implantation exacte de la signalétique.

Différents acteurs devront être sollicités pour s'assurer que le balisage soit cohérent avec d'autres stratégies en cours (Agglomération / Département/ propriétaires privés...).



# LES HAUTS D'ANNECY-LE-VIEUX

## 26

### PROJET N°26

(à reporter sur le bulletin de vote)



**SPORT  
ET LOISIRS**



**PARC DU LACHAT  
RUE DE LACHAT**

**ANNECY-LE-VIEUX,  
COMMUNE DÉLÉGUÉE**



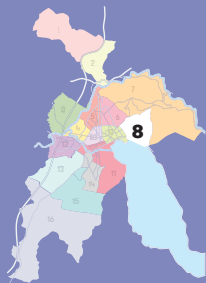
**BUDGET MAXIMAL  
DISPONIBLE  
40 000 €**

**COÛT RÉEL À  
CONFIRMER**

## INSTALLER UNE AIRE DE FITNESS / WORKOUT DANS LE PARC DU LACHAT

> **Description :** aménager une aire de workout (agrès sportifs) dans le parc du Lachat, dans l'esprit de ce qui a été mis en place aux Marquisats, avec des appareils un peu plus orientés «renforcement musculaire».

> **Modalités de réalisation - avis de la Ville :** site approprié pour accueillir une station de street workout, notamment sur la partie Est du site, aujourd'hui en sol stabilisé (graviers, sables). Les types d'équipements appropriés seront définis dans le cadre de la conception / réalisation du projet.



# PROJET À L'ÉCHELLE DU QUARTIER N°8

## 27

### PROJET N°27

(à reporter sur le bulletin de vote)



MOBILITÉ



RUE DES  
POMMARIES

ANNECY-LE -VIEUX  
COMMUNE DÉLÉGUÉE



BUDGET MAXIMAL  
DISPONIBLE  
40 000 €

COÛT RÉEL À  
CONFIRMER

## UN PARKING À VÉLO RUE DES POMMARIES

> **Description :** installer devant les commerces alimentaires des lyres à vélo (mobiliers urbains de stationnement), pour permettre une bonne cohabitation avec les piétons.

> **Modalités de réalisation - avis de la Ville :**  
l'emplacement ciblé ne relève pas du domaine public communal. Un accord avec la copropriété propriétaire de la parcelle devra permettre de valider l'implantation.

La tenue du marché limite la possibilité d'autres implantations sur ce secteur.

# ANNECY-LE-VIEUX/LAC

## 28

### PROJET N°28

(à reporter sur le bulletin de vote)



MOBILITÉ



RUE DES MOUETTES

ANNECY-LE-VIEUX,  
COMMUNE DÉLÉGUÉE



BUDGET MAXIMAL  
DISPONIBLE

40 000 €

COUT RÉEL À  
CONFIRMER

## LES MOUETTES RALENTISSENT : POUR UNE SÉCURISATION DE LA RUE

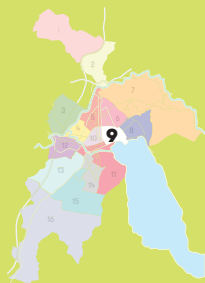
> **Description** : sécuriser la rue des Mouettes par rapport à la circulation automobile

> **Modalités de réalisation - avis de la Ville** :

la configuration de l'axe et les études en cours dans le cadre du plan de circulation ne permettent pas de s'engager sur des aménagements cyclables à ce stade.

En cohérence avec le besoin de protection des usagers (sur un tronçon dangereux) et en connexion avec les aménagements secteur rue du Printemps, le projet se concentrera autour de la sécurisation d'un passage piéton (aménagement d'un ilot central et plateau pour une traversée en 2 temps), entre le giratoire du parc des Raisses et le celui de la rue des Écureuils.





# PROJET À L'ÉCHELLE DU QUARTIER N°9

## 29

### PROJET N°29

(à reporter sur le bulletin de vote)



### AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE PUBLIC



### SQUARE DU 8 MAI 1945 BOULEVARD TAINE

ANNECY,  
COMMUNE DÉLÉGUÉE



BUDGET MAXIMAL  
DISPONIBLE  
40 000 €

COUT RÉEL À  
CONFIRMER

## RÉHABILITER LE SQUARE DU 8 MAI 1945

> **Description** : réaménager le square du 8 mai 1945 (végétalisation, intégration d'équipements et mobiliers sportifs / culturels de proximité).

> **Modalités de réalisation - avis de la Ville** :

l'intervention consistera à amorcer un renouvellement paysager, en cohérence avec des perspectives et réflexions de réaménagement plus profond (hors cadre du Budget participatif).

Des opportunités d'arborisation seront ainsi étudiées (en fonction du sous-sol, de l'occupation par le marché ...). L'intégration d'équipements pourra être réalisée (type petit mobilier dispersé venant augmenter les possibilités d'appropriation de l'espace).

Du mobilier de communication pour informer de l'histoire du site pourrait compléter l'offre.

# PARMELAN (CÔTEAU - LAC)

30

## PROJET N°30

(à reporter sur le bulletin de vote)



### AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE PUBLIC



### AIRE DE JEUX DE LA VOLIÈRE IMPÉRIAL

ANNECY,  
COMMUNE DÉLÉGUÉE



BUDGET MAXIMAL  
DISPONIBLE  
40 000 €

COUT RÉEL À  
CONFIRMER

## RÉNOVER LE PARC DE JEUX DE LA VOLIÈRE DE L'IMPÉRIAL

> **Description :** rénover et repenser le parc de jeux de la volière de l'Impérial, en y intégrant une offre de jeux inclusifs où les enfants de toutes capacités peuvent jouer.

### > **Modalités de réalisation - avis de la Ville :**

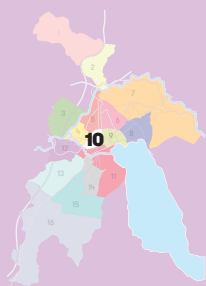
le site autour de la volière a vocation à évoluer vers un espace plus préservé et plus naturel. Cela implique la réduction de l'aire actuelle, qui fera l'objet d'une étude et d'une programmation spécifiques.

Les interventions proposées seront une extension de la partie balançoire actuelle (sur les pelouses à l'est de la volière) avec :

- l'installation de balançoires complémentaires, y compris pour les Personnes à mobilité réduite,
- l'installation d'autres jeux contribuant à maintenir une ambiance naturelle (parcours rondsins de bois, petits jeux d'équilibres).

Ces types d'aménagements sont compatibles avec l'objectif d'inclusion.





# PROJET À L'ÉCHELLE DU QUARTIER N°10

## 31

### PROJET N°31

(à reporter sur le bulletin de vote)



#### AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE PUBLIC



#### PLACE DES « ANCIENS COMBATTANTS ESPAGNOLS » BAS DE L' AVENUE DE GENÈVE

ANNECY,  
COMMUNE DÉLÉGUÉE



BUDGET MAXIMAL  
DISPONIBLE  
40 000 €

COUT RÉEL À  
CONFIRMER

## RÉAMÉNAGER LA PLACE DU MONUMENT « AUX ESPAGNOLS MORTS POUR LA LIBERTÉ »

> **Description** : réaménager et végétaliser la place du monument « aux espagnols morts pour la liberté », pour en améliorer son cadre et ses usages (intégration d'îlots de verdure, installation d'équipements et mobiliers urbains complémentaires).

> **Modalités de réalisation - avis de la Ville** : l'intervention envisagée prévoira la création d'un linéaire naturel, avec une débitumisation en pieds d'arbres et un remplacement par du revêtement perméable.

Des plantations basses pourront y être intégrées. La plantation d'arbres nécessitera des investigations techniques complémentaires (vérification des réseaux, proximité des façades...).



Ce type d'aménagement en proximité du monument, nécessitera la suppression de certaines places de parking et sera soumis à la réglementation AVAP (Aire de mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine). Ces différents impacts impliqueront la nécessaire concertation des acteurs concernés (riverains, commerçants, Architecte des Bâtiments de France...).

# ROMAINS - BOUTAE

## 32

### PROJET N°32

(à reporter sur le bulletin de vote)



### TRANQUILLITE PUBLIQUE



**SQUARE DES  
HIRONDELLES**  
BOULEVARD JACQUES  
REPLAT

ANNECY,  
COMMUNE DÉLÉGUÉE



**BUDGET MAXIMAL  
DISPONIBLE**  
40 000 €

**COUT RÉEL À  
CONFIRMER**

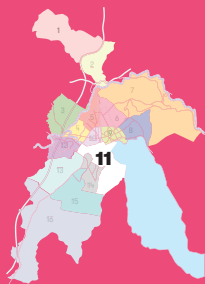
## RÉAMÉNAGER ET SÉCURISER LE SQUARE DES HIRONDELLES

> **Description :** réaménager le square des Hironnelles, le sécuriser et l'apaiser pour que les habitants se le réapproprient.

> **Modalités de réalisation - avis de la Ville :**  
le besoin de sécurisation de cet espace est identifié et a déjà fait l'objet de nombreuses démarches de la part des parties prenantes (services municipaux, police municipale et nationale, copropriétés...).

Les problématiques de tranquillité et de sécurité dans le square doivent faire l'objet d'une approche partenariale entre tous ces acteurs pour réaménager et sécuriser durablement ce lieu. Ces interventions ne pourront être menées dans le seul cadre du Budget Participatif. En revanche, il pourrait permettre d'accompagner et de lancer certaines interventions utiles, identifiées dans le cadre de démarches d'investigations et de concertations supplémentaires.





# PROJET À L'ÉCHELLE DU QUARTIER N°11

## 33

### PROJET N°33

(à reporter sur le bulletin de vote)



CULTURE



AVENUE DE  
LOVERCHY

ANNECY,  
COMMUNE DÉLÉGUÉE



BUDGET MAXIMAL  
DISPONIBLE

40 000 €

COÛT RÉEL À  
CONFIRMER

## EMBELLIR ARTISTIQUEMENT L'AVENUE DE LOVERCHY

> **Description** : embellir l'avenue de Loverchy, à travers l'intégration de fresques urbaines sur la thématique de la biodiversité.

> **Modalités de réalisation - avis de la Ville** :

compte tenu des perspectives de réaménagement urbain du secteur, le projet se concentrera sur une démarche d'embellissement artistique et éphémère (jusqu'à 2027), avec la réalisation d'une fresque sur la palissade (devant les anciens locaux Assedic).

La pérennisation du prolongement de la fresque sur une partie du trottoir en amont et devant la palissade, de même que la décoration de quelques lampadaires seront envisagées (sous réserve d'étude technique complémentaire).

L'évolution urbaine future du secteur et la configuration de l'axe ne permettront pas une approche de végétalisation complémentaire en l'état.



# THIOU - SEMNOZ

## 34

### PROJET N°34

(à reporter sur le bulletin de vote)



NATURE  
EN VILLE



PLACE DE LA  
MANDALLAZ

ANNECY,  
COMMUNE DÉLÉGUÉE



BUDGET MAXIMAL  
DISPONIBLE  
40 000 €

COUT RÉEL À  
CONFIRMER

## VÉGÉTALISER LA PLACE DE LA MANDALLAZ

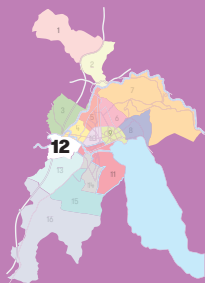
> **Description** : végétaliser la place de la Mandallaz et améliorer son aménagement pour limiter les effets de chaleur en ville.

> **Modalités de réalisation - avis de la Ville** :

- le type d'intervention envisagé prévoira :
- la suppression d'une partie des revêtements de sol qui sera remplacée par un revêtement perméable,
  - le remplacement de la fontaine par des nouvelles plantations,
  - l'intégration de nouveaux arbres sera conditionnée à des investigations techniques complémentaires en lien avec la présence des arbres déjà existants (études des réseaux).

Les priorités et types d'intervention pourront être affinés en lien avec les habitants.





# PROJET À L'ÉCHELLE DU QUARTIER N°12

## 35

### PROJET N°35

(à reporter sur le bulletin de vote)



#### AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE PUBLIC



#### PARC RENOIR AVENUE AUGUSTE RENOIR

CRAN-GEVRIER,  
COMMUNE DÉLÉGUÉE



BUDGET MAXIMAL  
DISPONIBLE  
40 000 €

COÛT RÉEL À  
CONFIRMER

## REVALORISER LE PARC RENOIR

> **Description :** repenser l'aménagement du parc Renoir avec l'installation de nouveaux équipements sportifs, mobiliers et la création d'espaces de verdure supplémentaires.

> **Modalités de réalisation - avis de la Ville :**

l'intervention envisagée se concentrera sur une offre ludique sportive complémentaire de l'existant, avec plusieurs possibilités d'équipements tels que :

- des agrès sportifs type fitness,
- un station street-work out,
- des tables de ping-pong,
- des cages ou paniers de basket supplémentaires.

Ces propositions pourront être précisées, discutées en lien avec les usagers du site.

# LES COLLINES DE GEVRIER

## 36

### PROJET N°36

(à reporter sur le bulletin de vote)



**SPORT  
ET LOISIRS**



**SKATEPARK  
ROUTE DE LA  
SALLE**

**CRAN-GEVRIER,  
COMMUNE DÉLÉGUÉE**



**BUDGET MAXIMAL  
DISPONIBLE  
40 000 €**

**COUT RÉEL À  
CONFIRMER**

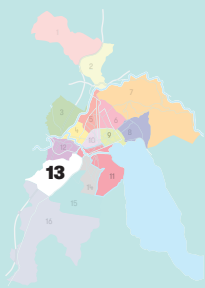
## RÉNOVER LE SKATEPARK DE CRAN-GEVRIER

**> Description :** rénover le skatepark (revêtement, modules...) pour permettre une pratique adaptée à toutes les disciplines liées (trottinette, roller, BMX). Sa revalorisation favoriserait son attractivité et permettrait de développer un site d'expression et de rencontre dans le quartier.

**> Modalités de réalisation - avis de la Ville :**  
le type d'intervention technique (évolution des modules et/ou revêtement) restera à préciser en fonction d'études complémentaires et devra être calibré, selon la capacité financière disponible.

Le collectif d'usagers sera associé à ces orientations futures





# PROJET À L'ÉCHELLE DU QUARTIER N°13

## 37

**PROJET N°37**  
(à reporter sur le  
bulletin de vote)



**AMÉNAGEMENT  
DE L'ESPACE  
PUBLIC**



**PLACE DU MARCHÉ  
ALLÉE DES  
SORBIERS**

**SEYNOD,  
COMMUNE DÉLÉGUÉE**



**BUDGET MAXIMAL  
DISPONIBLE  
40 000 €**

**COÛT RÉEL À  
CONFIRMER**

## AMÉLIORER LA PLACE DU MARCHÉ

> **Description** : revoir l'aménagement de la place du marché pour renforcer la sécurité des piétons, faciliter la circulation sur le parking, améliorer le cadre (intégration de mobiliers urbains, végétalisation, jeux de boule...).

> **Modalités de réalisation - avis de la Ville :**

le type d'intervention envisagé consistera en un marquage du parking pour une nouvelle organisation des circulations, permettant de dégager de la place sous les arbres.

L'aménagement envisagé d'espaces ludiques et/ou plantés ponctuels nécessitera des études complémentaires, liées aux contraintes techniques et usages de la place (marché).

Une démarche de concertation avec les riverains sera menée.

# COEUR DE SEYNOD

38

## PROJET N°38

(à reporter sur le bulletin de vote)



CULTURE



## TUNNEL PIÉTON CHEMIN DE VERT-BOIS

CRAN-GEVRIER,  
COMMUNE DÉLÉGUÉE



BUDGET MAXIMAL  
DISPONIBLE  
40 000 €

COUT RÉEL À  
CONFIRMER

## REVALORISER ARTISTIQUEMENT LE TUNNEL PIÉTON DE SOUS ALERY

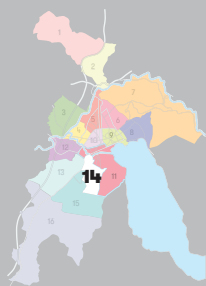
> **Description** : assurer une réfection dans une approche artistique du sous-terrain «chemin de Vert-bois», pour le rendre plus accueillant et sécurisant, avec la réalisation d'une fresque murale (type street art) en lien avec les habitants.

> **Modalités de réalisation - avis de la Ville** : des travaux déjà programmés seront nécessaires au préalable (liés à l'évacuation de l'eau).

Afin de définir le périmètre des interventions possibles, des diagnostics techniques des murs et de l'éclairage doivent être réalisés et la compatibilité avec le schéma de mobilité de l'Agglomération doit être vérifiée.

Une démarche de sélection thématique et artistique sera ensuite entamée, dans une approche participative en lien avec les habitants.





# PROJET À L'ÉCHELLE DU QUARTIER N°14

## 39

### PROJET N°39

(à reporter sur le bulletin de vote)



**NATURE  
EN VILLE**



**RUE DE LA  
CROISÉE**

**SEYNOD,  
COMMUNE DÉLÉGUÉE**



**BUDGET MAXIMAL  
DISPONIBLE  
40 000 €**

**COÛT RÉEL À  
CONFIRMER**

## VALORISER UN ÎLOT DE FRAÎCHEUR EXISTANT, RUE DE LA CROISÉE

> **Description :** réaménager un espace naturel boisé (qui a été dégradé), afin d'en permettre une réappropriation par les habitants.

> **Modalités de réalisation - avis de la Ville :**  
le projet visera un aménagement simple, laissant la part belle au végétal, afin de préserver la biodiversité.

Une aire aménagée pour permettre des usages de pétanque pourra être envisagée ainsi que l'installation de quelques bancs.

# JARDIN DES TROIS FONTAINES

40

## PROJET N°40

(à reporter sur le bulletin de vote)



NATURE  
EN VILLE



PARKING  
INTERSECTION  
CHEMIN DE LA  
CROIX ROUGE /  
AVENUE ZANAROLI

SEYNOD,  
COMMUNE DÉLÉGUÉE



BUDGET MAXIMAL  
DISPONIBLE  
40 000 €

COUT RÉEL À  
CONFIRMER

## VÉGÉTALISER LE PARKING AVENUE ZANAROLI

> **Description** : végétaliser le parking sauvage existant, avec des arbres, pour permettre l'amélioration de son cadre et une appropriation par les usagers/riverains.

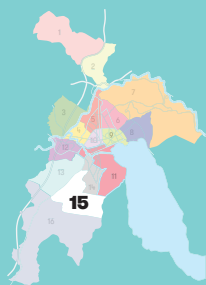
### > **Modalités de réalisation - avis de la Ville :**

la démarche de plantation est envisageable sur site.

Son périmètre et le type d'intervention seront définis en cohérence avec les perspectives d'évolutions urbaines majeures du secteur (itinéraire du Transport en Commun en Site Propre Intégral - TCSPi, démarche Annecy 2050...).

Des études complémentaires (réseaux, sols...) habituelles à ce type d'aménagement seront également nécessaires.





# PROJET À L'ÉCHELLE DU QUARTIER N°15

## 41

### PROJET N°41

(à reporter sur le bulletin de vote)



**SPORT  
ET LOISIRS**



**PARC DE MALAZ,  
ROUTE DES  
BLANCHES**

**SEYNOD,  
COMMUNE DÉLÉGUÉE**



**BUDGET MAXIMAL  
DISPONIBLE  
40 000 €**

**COUT RÉEL À  
CONFIRMER**

## CRÉER UN ESPACE DE LOISIRS DANS LE PARC DE MALAZ

> **Description :** installer dans le parc de Malaz des équipements de loisirs adaptés pour les jeunes (enfants, ados), en complément de l'aire de jeux existante pour les plus petits (ex : table de ping-pong).

> **Modalités de réalisation - avis de la Ville :**

le parc de la maison de Malaz est un espace patrimonial, calme, de biodiversité. Son aménagement doit y être adapté.

Un espace de petite dimension, juxtaposé à l'aire de jeux, en entrée de site est envisageable pour accueillir des équipements destinés à des enfants plus âgés. Seront privilégiés du petit mobilier et des équipements, nécessitant des revêtements enherbés, stabilisés (graviers, sable) ou copeaux en bois pour une meilleure intégration paysagère dans le parc (tables de ping-pong, 1 ou 2 agrès type parcours de santé par exemple).



# MALAZ - LES BLANCHES

42

## PROJET N°42

(à reporter sur le bulletin de vote)



NATURE  
EN VILLE



PARC DU VAL  
VERT

SEYNOD,  
COMMUNE DÉLÉGUÉE



BUDGET MAXIMAL  
DISPONIBLE  
40 000 €

COUT RÉEL À  
CONFIRMER

## CRÉER UN CANIPARC

> **Description** : créer un espace ludique clôturé, dévolu aux chiens leur permettant de jouer en toute liberté et sécurité sans gêner les autres. Un caniparc est un espace dans la nature devenant un lieu de rencontre convivial pour les habitants d'un quartier.

### > **Modalités de réalisation - avis de la Ville :**

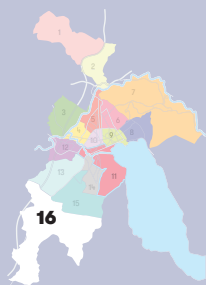
la configuration du parc du Val Vert (dans sa partie haute) permet d'envisager l'aménagement d'un caniparc, dans le respect des autres usages.

Deux autres sites n'ont pas été retenus en raison de leur cadre et usages spécifiques (biodiversité, jeux d'enfants et activité de loisirs trop proches...) : le parc de Malaz et le parc du Pré de Vassy



Le site visé dispose d'une configuration en pente.





# PROJET À L'ÉCHELLE DU QUARTIER N°16

## 43

### PROJET N°43

(à reporter sur le bulletin de vote)



#### AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE PUBLIC



#### VIEUGY CENTRE

SEYNOD,  
COMMUNE DÉLÉGUÉE



BUDGET MAXIMAL  
DISPONIBLE  
40 000 €

COÛT RÉEL À  
CONFIRMER

## AMÉNAGER UNE AIRE DE JEUX POUR LES 0 - 3 ANS

> **Description :** aménager une aire de jeux (0 - 3 ans) dans le centre de Vieugy, pour offrir un espace de loisirs aux enfants et contribuer au lien social dans le quartier.

> **Modalités de réalisation - avis de la Ville :**

- deux options d'intervention sont envisageables :
- le renouvellement de l'aire de jeux existante (au croisement de l'allée des Fournais et rue Aimé Mugnier), via l'installation de nouveaux mobiliers de jeux adaptés aux plus petits et de nouveaux aménagements paysagers,
  - ou l'aménagement d'une nouvelle aire de jeux (réduite) sur l'espace enherbé à côté de l'église. Elle serait constituée uniquement de jeux sans hauteur de chute, avec des jeux de manipulation, petit équilibre, cabane, etc.

Du mobilier d'assise et quelques plantations viendront compléter l'offre.

Le choix de ces options sera défini en concertation avec les habitants.

# LES HAMEAUX DU SEMNOZ

## 44

### PROJET N°44

(à reporter sur le bulletin de vote)



#### AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE PUBLIC



#### VIEUGY CENTRE À CÔTÉ DE L'ÉGLISE

SEYNOD,  
COMMUNE DÉLÉGUÉE



**BUDGET MAXIMAL  
DISPONIBLE**  
40 000 €

**COUT RÉEL À  
CONFIRMER**

## UN LIEU DE VIE ET DE RENCONTRE

> **Description** : créer un lieu de vie où les habitants de Vieugy, toutes générations confondues, puissent se retrouver (équipements de loisirs de proximité, végétalisation...).

> **Modalités de réalisation - avis de la Ville** :

le projet se concentrera sur la création d'un lieu nécessitant peu d'aménagement pour offrir un cadre paysager et végétal agréable. Sous réserve de la disponibilité d'un autre espace (non identifié à ce stade), l'espace en pelouse à côté de l'église est privilégié.

Les pistes d'intervention envisagées sont :

- l'aménagement d'un mobilier géant type structure bois formant des gradins, lieux d'assises et un objet à escalader pour les plus petits (espace pouvant permettre la tenue de petits événements),
- l'installation de mobilier pour divers usages (à choisir pour rester dans l'enveloppe budgétaire disponible): bancs, table de ping-pong, cabane, labyrinthe, parcours d'équilibre, terrain de pétanque, agrès fitness...
- la plantation de quelques arbres pour apporter de l'ombrage.



# BUDGET PARTICIPATIF

**N°2**  
ANNECY

**DU 9 MARS  
AU 9 AVRIL  
2024**

# VOTEZ

[jeparticipe.annecy.fr](https://jeparticipe.annecy.fr)

ou près de chez vous



**ANNECY**  
ma ville et bien plus ++